



**LE
GUIDE**



ÉCOLE TRILINGUE
VISION
VARENNES





01

SECTION

GUIDE DU PARENT

Dans la section Guide du parent, vous trouverez des informations utiles sur le fonctionnement de l'École trilingue Vision Varennes. Grâce à ce guide, vous aurez l'occasion de prendre connaissance de notre philosophie éducative et des différentes politiques en vigueur.

De plus, vous aurez toujours sous la main les informations pertinentes reliées à la vie de l'école. Vous pourrez vous y référer au besoin que ce soit pour communiquer avec le personnel de l'école, pour obtenir des précisions sur le fonctionnement du comité de parents ou pour mieux connaître nos programmes d'enseignement des langues.

En début d'année scolaire, l'administration remettra aux nouveaux parents un code d'accès permettant d'accéder à la section PARENTS de notre site Internet. La section PARENTS renferme une foule d'informations utiles, dont les bulletins des élèves. Pour y accéder, allez sur le site varenes.ecolevision.com et cliquez sur l'onglet PARENTS. Vous devez utiliser, comme identifiant, l'adresse courriel inscrite à votre dossier Vision. Une fois connecté, vous aurez la possibilité de modifier votre mot de passe. L'école ne sera donc plus responsable de celui-ci. Votre accès est permanent et demeurera actif jusqu'à ce que votre dernier enfant ait quitté le réseau Vision. Afin de protéger l'accès au système et la confidentialité des données, nous vous recommandons fortement de fermer le navigateur (Explorer et autres) de votre ordinateur après chaque session.



Bonne année scolaire!
L'équipe de l'école trilingue Vision Varennes

THÈME DE L'ANNÉE

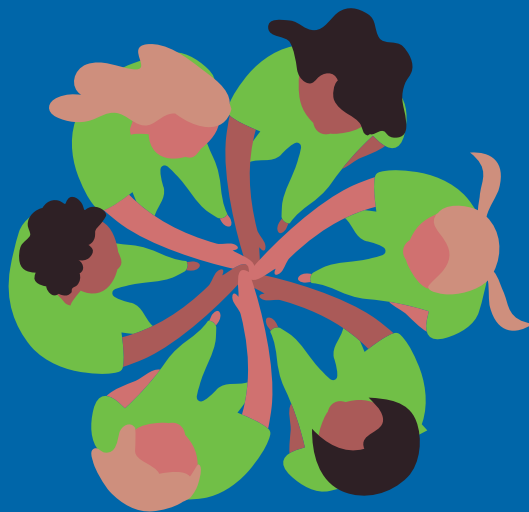
Bonjour à tous les parents. Il nous fait plaisir d'accueillir votre enfant pour cette nouvelle année scolaire sous le thème :

"EN ÉQUIPE, TOUT EST POSSIBLE"
"TEAMWORK MAKES THE DREAM WORK"
"EL TRABAJO EN EQUIPO HACE QUE LOS SUEÑOS SE CUMPLAN"

Des assemblées d'école mensuelles serviront à discuter de ce thème durant toute l'année et à mettre de l'avant les bons coups des élèves. Peu importe si votre enfant se scolarise de la maison ou de l'école, nous apprendrons à travailler ensemble sans se toucher, en respectant l'espace de chacun.

En tant que guides tout au long de l'aventure 2020-2021, les enseignant(e)s fourniront les outils nécessaires pour que votre enfant puisse travailler en équipe et puisse se sentir dans une grande famille.

Nous nous engageons à travailler **ENSEMBLE** dans un environnement de travail stimulant et sécuritaire qui permettra aux élèves de s'épanouir au niveau académique, émotionnel et social.



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

MESSAGES À L'ÉCOLE

L'administration est disponible à compter de 8 h 35 pour recevoir vos messages. Il y a deux possibilités pour communiquer rapidement avec le personnel de l'école concernant : un changement à l'horaire, justification d'un retard, départ dans la journée, absence, vacances, dîner à la maison ou demande de rencontre d'un enseignant, etc.

1. EDMODO : Il est préférable que tous les messages soient envoyés du compte Edmodo de votre enfant afin que toutes les personnes concernées par celui-ci en soient informées. Pour motiver une absence via Edmodo, merci de faire parvenir le message à Mme Line Gibeau.

2. COURRIEL : varenes@ecolevision.com pour les requêtes administratives (inscriptions, paiements, etc.).

3. TÉLÉPHONE : 450-652-6869 pour les urgences. Si nous ne répondons pas immédiatement, un retour d'appel sera fait dans l'heure.

FERMETURE D'ÉCOLE

Notre école n'est reliée à aucune commission scolaire. Dans le cas d'une tempête de neige et/ou autres circonstances nous obligeant à fermer les lieux, l'information vous sera transmise par notre page Facebook ainsi que par le compte Edmodo de votre enfant.



@VisionVarenes



edmodo.com ou l'application Edmodo

HORAIRE

Service de garde AM.....	6h30 à 8h00
Arrivée des maternelles	8h00 à 8h20
Arrivée du cycle 1.....	8h00 à 8h20
Arrivée du cycle 2.....	8h20 à 8h30
Arrivée du cycle 3	8h30 à 8h40
Dîner et récréation maternelle.....	12h00 à 13h00
Dîner et récréation cycle 1.....	11h40 à 12h30
Dîner et récréation cycle 2.....	12h00 à 12h50
Dîner et récréation cycle 3.....	12h05 à 12h55
Départ maternelle	15h50 à 16h30
Départ cycle 1.....	15h50 à 16h30
Départ cycle 2.....	16h00 à 16h30
Départ cycle 3.....	16h10 à 16h30
Service de garde PM.....	16h30 à 18h00
Administration.....	8h30 à 16h30

ARRIVÉE / DÉPART DES ÉLÈVES

ARRIVÉE DES ÉLÈVES (De 6h30 à 8h25)

Merci d'arrêter votre voiture devant la porte de la petite cour (à l'arrière de l'école) et de laisser votre enfant débarquer. Il sera accueilli par un membre du personnel. Merci de ne pas complètement arrêter la voiture à cet endroit pour éviter les longues files d'attente et ainsi respecter le temps de chacun.

*VEUILLEZ NOTER QU'AUCUN ÉLÈVE CIRCULANT SEUL DANS LE STATIONNEMENT NE SERA TOLÉRÉ.

AUTOBUS

Le code de sécurité routière s'applique en tout temps lorsque le panneau ARRÊT-STOP de l'autobus est en fonction. Soyez vigilants même dans le stationnement. L'arrière, le côté et l'avant de l'autobus ne sont pas un débarcadère.

CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

Il est interdit aux parents de circuler à l'intérieur de l'école sauf lors d'une rencontre planifiée ou d'une activité spéciale.

Prendre note que pour le mois de septembre, au besoin, les parents de maternelle peuvent accompagner leur enfant jusqu'à la porte de leur classe entre 8h00 et 8h20 (avant 8h00, dans la petite cour d'école).

DÉPART DES ÉLÈVES (De 16h00 à 16h30)

Les parents doivent attendre leur enfant dans la voiture. Nous suggérons fortement d'utiliser l'application HopHop pour minimiser votre temps d'attente en fin de journée. Avec cet outil, notre équipe sera en mesure de préparer votre enfant en fonction de votre heure d'arrivée estimée par l'application.

*AUCUN ENFANT NE SORTIRA DE LA COUR SANS LA PRÉSENCE D'UN PARENT.

DÉPART DES ÉLÈVES (De 16h30 à 18h00)

Les élèves qui ne sont pas au service de garde devront avoir quitté au plus tard à 16h30. Dans le cas contraire, des frais de service de garde s'appliqueront.

LIMITE DE VITESSE ET SORTIE DES VÉHICULES

Veillez entrer par la rue des Intendants pour quitter vers le boulevard de la Marine. Il est défendu d'entrer par le boul. de la Marine. Par mesure de sécurité, nous vous demandons également de diminuer la vitesse du véhicule dans le stationnement et à la sortie de la cour, car certains élèves arrivent à pied et marchent sur le boulevard de la Marine avant d'arriver à l'école.

PAIEMENTS ET SUPPLÉMENTS

Pour ceux qui choisissent le service de garde chaque mois, vous devez nous aviser au plus tard le 20 du mois pour le mois à venir. La réservation est valide à la réception du paiement daté du 1^{er} de chaque mois. Un mois réservé est un mois dû et aucun report n'est possible. Les prix sont fixes, peu importe le nombre de jours de classe dans le mois.

Il est possible d'inscrire un élève de façon occasionnelle à ce service en nous informant 12 heures à l'avance. La réservation est valide à la réception du paiement.

Pour les imprévus, le service de garde occasionnel est disponible. Ce service au montant de 6,00 \$ est payable au moment de la réservation ou facturé à la fin du mois.

Si paiement en argent comptant, assurez-vous d'avoir le montant exact, car nous n'avons pas de petite caisse. Les paiements en argent doivent être placés dans une enveloppe sur laquelle sont inscrits le nom de l'enfant, la date et la raison du paiement (garde am, midi ou pm). Celle-ci doit être déposée sur le coin du bureau du secrétariat (Mme Gibeau).

DÉPART APRÈS 18H

Une pénalité est chargée pour récupérer votre enfant après 18 h. Celle-ci est établie à 10,00 \$ par enfant pour les 15 premières minutes et 5,00 \$ additionnels par enfant pour chaque palier de 15 minutes supplémentaires.

ALIMENTATION

BOÎTE À LUNCH

Les boîtes à lunch et tous les items placés à l'intérieur doivent être identifiés au nom de l'enfant.

Les boîtes à lunch doivent contenir le repas, les USTENSILES RÉUTILISABLES ET UN « REFROIDISSEUR ».

Elles doivent être rangées dans le sac à dos à chaque matin.

Pour faciliter et améliorer la qualité du temps utilisé par votre enfant pour la période du repas, il est fortement suggéré d'utiliser les contenants de style « thermos » qui permettent de garder les aliments chauds. LES REPAS DOIVENT ÊTRE DÉCONGELÉS, pour éviter les longues attentes au micro-onde. Pour éviter les bris, il est préférable de ne pas utiliser de contenants en verre.

ALERTE AUX ALLERGIES

- Les amandes, les noix, les graines de sésame, les arachides, le beurre d'arachide, ses dérivés et tout ce qui en contient sont interdits à l'école.
- Le chocolat est interdit à l'école.
- Les sucreries, les gommes, les boissons gazeuses, les "punchs aux fruits", les croustilles et les bonbons sont strictement interdits à l'école.

Toutes les boîtes à lunch sont vérifiées en raison des nombreuses allergies alimentaires et saines habitudes de vie. **Les aliments inappropriés seront confisqués et vous en serez avisés.**

ALIMENTATION

COLLATION

Vous devez prévoir deux collations santé par jour pour votre enfant. Offrez-lui une grande variété d'aliments entiers en lui fournissant :

- Des fruits frais coupés (séchés ou en compote): abricots, ananas, bananes, cantaloup, canneberges, dattes, figues, mangues, fraises, kiwis, bleuets, framboises, mures, melon, orange, pastèque, poire, pomme, raisins, etc.
- Des légumes frais coupés : brocoli, chou-fleur, carottes, céleris, concombre, radis, tomates cerises, poivrons, etc.
- Des produits laitiers / alternatifs : fromage, yogourt, lait de soya.
- De l'eau comme breuvage.

Considérant le temps restreint, la collation doit être rapide et facile à manger. Vous pouvez envoyer des ustensiles pour les collations.

POUR UNE ÉCOLE PLUS VERTE

Dans le but de réduire notre quantité de déchets pour avoir une école plus verte, nous demandons votre collaboration.

Quoi mettre dans la boîte à lunch Zéro Déchet! (cliquez [ICI](#) pour les détails de la boîte à lunch Zéro Déchet)

- Utilisez des contenants réutilisables afin de remplacer les sacs de plastique
- Évitez le sur-emballage.
- Achetez de plus gros formats, évitez les formats individuels, c'est économique et plus vert!
- Une bouteille d'eau, de jus ou de lait réutilisable (et facile à remplir) .

Travaillons ensemble pour réduire notre consommation et protéger notre planète!

PROCÉDURE EN CAS D'ABSENCE

ASSIDUITÉ

Des raisons valables doivent justifier une absence ou un retard : maladie, mortalité ou rendez-vous médical.

EN CAS D'ABSENCE, nous vous demandons d'écrire sur le compte EDMODO de votre enfant. De cette façon, toutes les personnes concernées sont informées, que ce soit les enseignants ou le personnel administratif (Mme Gibeau).

LES ABSENCES DU COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE doivent être motivées par une note explicative des parents via Edmodo. Une exemption prolongée doit être motivée à l'aide d'un certificat médical. L'enfant assistera tout de même au cour et l'enseignant lui confiera certaines tâches compatibles avec son état.

Nous vous invitons à prendre connaissance des journées pédagogiques ainsi que des longs congés pour planifier vos vacances et les rendez-vous médicaux de votre enfant.

En cas d'absence pour des raisons de vacances, il est de votre responsabilité de consulter la feuille de leçons publiée sur Edmodo pour que votre enfant reste à jour. De plus, en suivant Edmodo régulièrement, vous aurez accès à toute l'information nécessaire (Parent's Paper et feuille de leçons).

MALADIE, BLESSURE OU ACCIDENT

En raison des nombreuses allergies, l'école n'a aucun médicament. L'eau et le savon sont utilisés pour désinfecter les plaies. Les médicaments prescrits à votre enfant doivent être identifiés et remis à un membre de l'administration (Mme Gibeau). Aucun médicament ne doit rester en permanence dans le sac à dos de l'enfant. Chaque dose liquide doit être remise dans une seringue à dose unique avec un bouchon. Si votre enfant fait du covoiturage, vous devez mettre une note signée avec le médicament et nous contacter par téléphone. Si votre enfant est malade durant la journée, l'école communiquera avec vous afin de vous en informer. Nous placerons ensuite votre enfant dans un endroit calme pour un repos OU nous le retournerons à la maison pour qu'il soit soigné (selon votre choix).

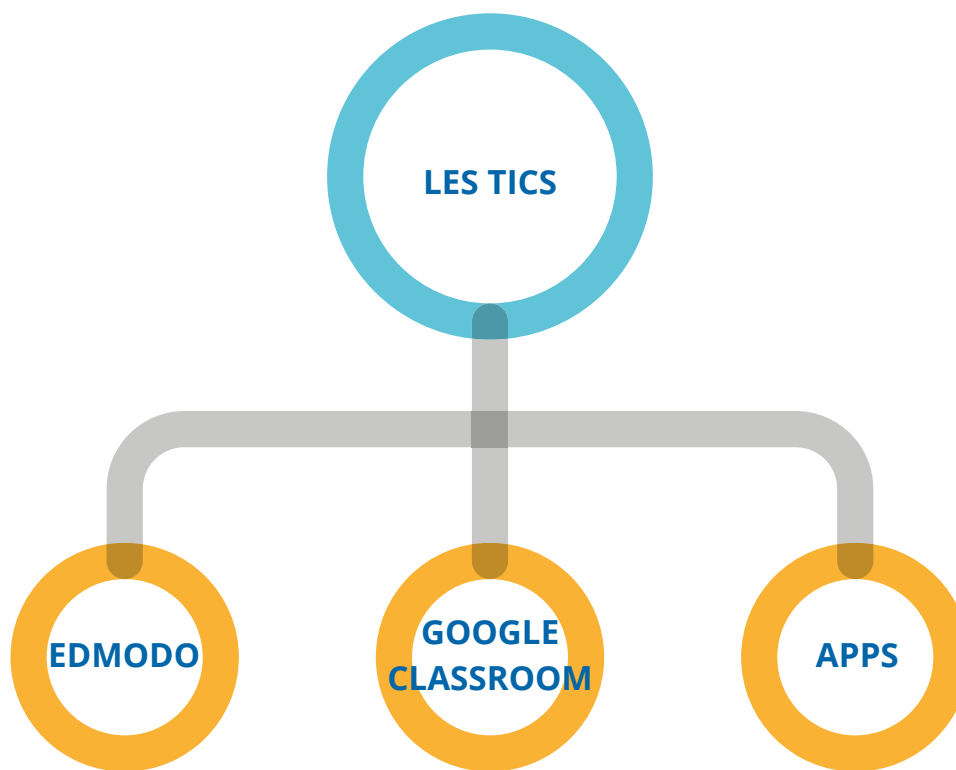
EN CAS DE BLESSURE LÉGÈRE, l'enfant reçoit les premiers soins. Une note est envoyée par Edmodo pour décrire l'incident.

EN CAS DE BLESSURE PLUS GRAVE, l'école communique avec vous ou une autre personne mentionnée au dossier. Si nous ne pouvons pas vous rejoindre, la direction prend les mesures nécessaires pour que les soins soient donnés au centre de santé approprié. Au besoin, l'école appelle le service d'urgence santé (911) pour transporter l'enfant et l'accompagne jusqu'à l'arrivée d'un parent / tuteur. Les frais du service ambulancier sont à la charge de l'élève.

TECHNOLOGIES

L'ÉDUCATION DES TICS À L'ÉCOLE

L'utilisation des "TICS" ou des Technologies de l'Information et de la Communication est introduite en 4e année parallèlement avec l'utilisation du iPad. Les cours de sciences et technologies sont destinés à explorer les principales fonctionnalités des iPads et des applications exigées à chaque niveau respectif. Aussitôt que les élèves apprennent à gérer ces technologies, les autres cours commencent progressivement l'intégration de celles-ci.



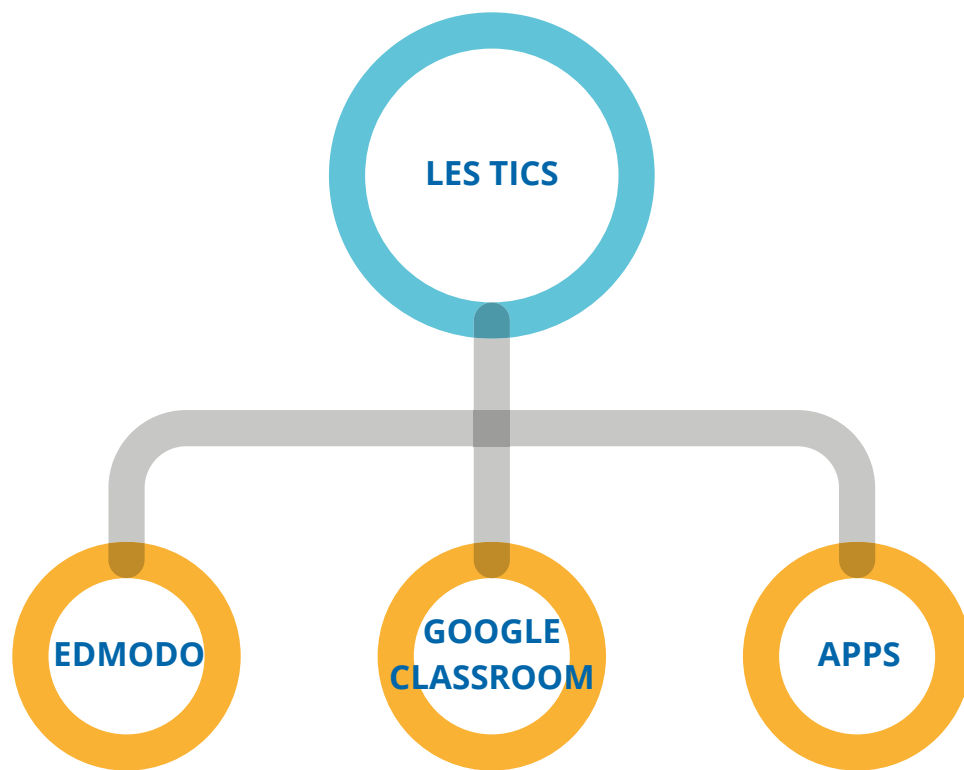
CONTENU TECHNOLOGIQUE DE 4E ANNÉE

- Théorie en lien avec les applications, bonne utilisation des TICS, explorer les services offerts par le compte Google sécurisé donné à l'enfant par l'école.
- Ouvrir un compte à utiliser avec Google classroom (accompagnement individuel avec Sra Gomez).
- Ajouter des classes sur la plateforme Google classroom.
- Pratiquer la démarche pour remettre un travail via Google classroom.
- Utiliser l'agenda électronique "Google agenda".
- Créer des documents, textes, présentations, vidéos et audios à l'aide de ces outils.

CONTENU TECHNOLOGIQUE DE 5E-6E ANNÉE

- Attentes plus élevées dans l'utilisation de "Google agenda".
- Utilisation complète de la suite d'outils Google : organisation des fichiers, copie de sécurité des travaux, différence entre fichiers académiques et personnels.
- Gestion des applications et mémoire du iPad.
- Partage de documents avec les services Google (google docs, google slides).
- Explorer différentes façons de régler des problèmes techniques.
- Utilisation de fonctions de présentations et de vidéos avancées.

TECHNOLOGIES



EDMODO

Accessible comme site internet ou application, la plateforme de communication Edmodo agit en tant qu'agenda pour l'élève. En début de parcours scolaire, chaque famille crée un compte élève qui suivra son/ses enfant(s) tout au long de leur cheminement à Vision Varennes. C'est à cet endroit que le plan de travail hebdomadaire sera publié, que les informations d'activités et sorties seront partagées et que vous parents, pourrez écrire en privé au besoin à la direction ou aux enseignants. Cette plate-forme est connue des élèves, mais plutôt utilisée par les parents.

GOOGLE CLASSROOM

C'est un outil de travail des élèves et des enseignants qui remplace une multitude de cahiers et portfolios. Cela permet aux enseignants de créer et d'organiser rapidement des devoirs et de communiquer facilement avec les élèves. Lorsque les enseignants assignent des travaux dans Google classroom, ils peuvent choisir de partager un document donné ou de créer automatiquement une copie pour chaque élève. En ce qui concerne les élèves, ils peuvent rendre leurs travaux directement dans cette plateforme. Finalement, les enseignants peuvent en faire la correction et rétroaction à même cet endroit virtuel.

En tant que parent, assurez-vous d'avoir le code d'accès de votre enfant en début d'année scolaire. De cette façon, vous pourrez consulter ses travaux quand vous le désirez. C'est un portfolio disponible en tout temps.

"APPS" OU APPLICATIONS UTILISÉES

- **HopHop** : Pour les parents afin de minimiser le temps d'attente en voiture en fin de journée
- **Google Docs** : Remplace Microsoft Word et enregistre automatiquement le travail accompli
- **Google Slides** : Remplace Power Point et enregistre automatiquement le travail accompli
- **Pathblazer** : Plateforme de mathématiques en 3e-4e qui se base sur la performance de l'élève pour recommander des exercices personnalisés à celui-ci.
- **Netmath** : Plateforme de mathématiques en 6e année utilisée en concert avec le cahier.
- **iMovie** : Logiciel utilisé pour réaliser des courts métrages
- **Rocalingua** : Plateforme en espagnol utilisée à l'occasion



02



SECTION

GUIDE DE L'ÉLÈVE



CONFLICT RESOLUTION STEPS

- 1 Cool off!**

Take some time out to calm down. When you're ready, go back to the person or people and talk about it.
- 2 What's the problem?/Who is involved?**

Think about why there is a problem. What happened? Who did it happen with? Be sure to speak with those involved.
- 3 How do you feel?/Apologize**

Think about how the problem has made you feel. Be sure to use an "I" message. An example is: I felt hurt when you laughed at me. The person/people involved should then apologize using an "I" statement, for example: I am sorry I laughed at you when you missed the ball.
- 4 Brainstorm a solution/Reparation**

Find a way to solve the problem so that it will not happen again. Does the victim need reparation? If so, the victim will select reparation that is directly related to the problem. For example: Problem: Jim spat on Sandra's jacket. Reparation: Sandra will ask Jim to clean her jacket.
- 5 Affirmation**

If all those involved agree to the solution and/or reparation, they should seal the deal by shaking hands.
- 6 Follow up**

If all those involved do not agree on the solution and/or reparation, the victim should write a note and put it in the Cooperative Council Box. The problem will be discussed by the class and a solution will be found.

INTIMIDATION

QU'EST-CE QUE L'INTIMIDATION?

L'intimidation est l'usage répété de son pouvoir et de ses forces pour faire mal ou nuire à quelqu'un. Taquiner ou intimider? S'amuser à agacer de manière amicale un ami ou une autre personne n'est pas de l'intimidation. Par contre, un comportement, même anodin, peut devenir de l'intimidation s'il est fréquent et est fait dans l'intention de blesser. Dans notre école, aucun geste d'intimidation ne sera pris à la légère. Vous trouverez le plan d'intervention contre l'intimidation dans ce document. Nous voulons que chacun ait la chance de mettre en valeur sa personnalité et ses aptitudes.

LES TYPES D'INTIMIDATION

L'INTIMIDATION DIRECTE a lieu en présence de la personne qui en est victime par des gestes, des paroles et des actions apparentes, par exemple:

- Pousser une personne
- La frapper
- Voler ses biens
- Se moquer d'elle
- L'insulter
- Abimer ou détruire son matériel
- Poser envers elle des gestes humiliants ou menaçants

L'INTIMIDATION INDIRECTE a lieu en absence de la victime ou sans se soucier de sa présence. Par exemple:

- Exclure ou rejeter une personne
- L'ignorer ou couper le contact avec elle
- Médire ou répandre des rumeurs et des mensonges à son sujet
- Nuire à sa réputation
- Lui jouer de mauvais tours à son insu
- Manipuler les personnes autour d'elle

LES PRÉTEXTES À L'INTIMIDATION

Il y a un tas de raisons qui peuvent servir de prétextes à intimider une personne. Tous les prétextes sont mauvais! Une personne peut choisir d'intimider les autres parce qu'elle croit que cela lui apportera certains avantages; recherche du pouvoir, de la popularité et de la reconnaissance de la part des autres; considère la violence comme un moyen efficace de se défendre, de s'affirmer ou de se venger.

LES CONSÉQUENCES

L'intimidation peut entraîner des conséquences pour les personnes qui la vivent, qui en sont témoins et pour celles qui intimident les autres.

Une personne qui vit de l'intimidation n'en sera pas nécessairement victime toute sa vie. Il se peut que tu t'isolés, ton estime personnelle soit diminuée ou même que tu aies peur et éprouves de l'anxiété.

Une personne témoin d'intimidation peut se sentir mal à l'aise, même si elle n'est pas concernée directement. Être témoin peut t'amener à éviter d'être ami avec une personne qui est victime par crainte de te faire intimider à ton tour ou même te sentir coupable de ne pas aider la personne qui est victime et impuissant devant ce qu'il se passe.

Une personne qui intimide cherche à obtenir directement ou indirectement du pouvoir. Mais avec le temps, tu peux te retrouver plus isolé, car la popularité qu'apporte l'intimidation a bien souvent une fin, tu peux te retrouver devant quelqu'un qui décide de se défendre ou tu peux même subir des conséquences scolaires ou légales.

«Savais-tu que l'intimidation est un acte criminel aux yeux de la loi?»

PLAN D'INTERVENTION

Voici les actions qui sont mises en place lorsqu'une situation d'intimidation est signalée dans notre école :

- 1** L'équipe pédagogique évalue rapidement l'évènement.
- 2** **L'équipe pédagogique rencontre la victime et lui offre le soutien et l'accompagnement nécessaire :**
 - Évalue sa capacité à réagir devant la situation
 - S'informe de la fréquence des gestes
 - Lui demande comment elle se sent
 - Assure sa sécurité
 - L'informe que l'équipe va la revoir rapidement pour vérifier l'évolution de la situation
 - L'équipe-école l'outille pour qu'il réagisse de façon plus assurée la prochaine fois
- 3** Selon la situation et les besoins de la victime, l'équipe pédagogique met en place des mesures de protection.
- 4** **L'équipe pédagogique fait une enquête en rencontrant l'ensemble des personnes concernées :**
 - Auprès de la personne qui intimide :**
 - Demande de cesser l'intimidation
 - Rappelle les valeurs, les règles de conduite et les mesures de sécurité de l'école
 - Vérifie si elle comprend que son comportement est inacceptable
 - Applique les sanctions, incluant au besoin des mesures de remédiation et de réparation
 - Auprès des témoins :**
 - Écoute leur version des faits
 - Offre soutien et accompagnement

PLAN D'INTERVENTION

Suite...

- 5** **L'équipe pédagogique informe rapidement les parents de la situation et les associe à la recherche de solutions.**
 - Parents et victimes
 - Parents des élèves qui intimident (au besoin : lors de la 3e intervention)
 - Parents des élèves qui sont témoins, si requis
- 6** L'équipe pédagogique assure le suivi disciplinaire et met en place un plan d'intervention
- 7** Si nécessaire, l'équipe pédagogique recommande les services de professionnels externes pour les élèves concernés.
- 8** L'équipe pédagogique consigne l'acte d'intimidation et les mesures prises dans le dossier scolaire des élèves concernés.



RÈGLEMENTS

Nos règlements s'articulent autour de deux objectifs simples qui touchent tous les aspects de la vie des élèves et qui impliquent tout le personnel de l'école. Ces deux objectifs sont : **le RESPECT** et **la RESPONSABILISATION**.

"LE COLLECTIF MOIS"

Lors des assemblées mensuelles de l'école, une classe présentera une création collective (une oeuvre fait par la classe) dans le but de renforcer la collaboration et le travail d'équipe malgré les mesures de distanciation qui s'appliquent cette année. Le respect de chacun et les opinions des autres seront mis en pratique durant ces exercices mensuels. L'école utilisera la créativité des élèves et des outils technologiques pour rassembler les élèves.

LES 10 RÈGLES DE L'ÉCOLE

Lorsque l'élève manque de respect envers les autres, l'environnement ou sa propre réussite scolaire, il y a une action à compléter pour réparer la situation. Si celle-ci n'est pas effectuée dans les délais établis ainsi que dans une atmosphère calme, une intervention de la direction sera fait et les parents seront avisés.



LES 10 RÈGLES DE L'ÉCOLE

- 1** Durant les cours, j'utilise la langue de l'enseignant ou de l'adulte qui me supervise. Durant la récréation, je parle avec mes amis en anglais et/ou espagnol.
- 2** En tout temps, j'ai le matériel nécessaire pour travailler. Il est ma responsabilité de lire Edmodo + Parent's Paper le lundi en compagnie de mes parents pour être bien préparé durant la semaine.
- 3** J'enlève ma casquette / mon chapeau en entrant dans l'école. Je me rend directement et calmement à ma classe.
- 4** Je respecte les enseignant(e)s, mes compagnons de classe ainsi que l'environnement de l'école en tout temps.
- 5** Au signal des surveillant(e)s, j'arrête de jouer et je prend mon rang en silence.
- 6** J'avise le surveillant pour tout départ de l'école (autant le midi qu'après 16h).
- 7** J'utilise le matériel informatique / technologique uniquement dans un cadre pédagogique pour des travaux et projets scolaires.
- 8** Je circule calmement et en silence dans les corridors et les salles de bains.
- 9** Je remets mes travaux / examens dans le délai établi.
- 10** Je ne frappe pas, ne me bouscule pas et je ne joue pas de jeux violents ou agressifs.